

# LES CENTRES D'IMAGERIE MEDIKA

IRM-SCANNER - CONE BEAM - RADIOGRAPHIES - ECHOGRAPHIES - INFILTRATIONS - MAMMOGRAPHIES BIOPSIES SOUS STÉRÉOTAXIE - DENSITOMÉTRIE OSSEUSE - RADIOLOGIE VASCULAIRE ET INTERVENTIONNELLE

www.medika.fr

# FICHE D'INFORMATION PATIENT

## **ECHOGRAPHIE**

Fiche d'information aux patients, réalisée selon les recommandations de la Société Française de Radiologie (SFR)

Madame, Monsieur vous allez avoir une Echographie,

Votre médecin vous a proposé un examen radiologique. Il sera pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser.

Une information vous est fournie sur le déroulement de l'examen et de ses suites.

Le médecin radiologue est qualifié pour juger de l'utilité de cet examen pour répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin. Toutefois, il se peut que cet examen ne donne pas toutes les réponses.

Il est très important que vous répondiez bien aux questions qui vous seront éventuellement posées sur votre état de santé ainsi que sur les médicaments que vous prenez (liste écrite des médicaments). Certains traitements doivent en effet être modifiés ou interrompus pour certains examens d'imagerie.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens pour une comparaison et surtout de respecter les recommandations qui vous sont faites.

#### Qu'est-ce qu'un rayon X?

Les rayons X sont des rayonnements invisibles capables de traverser le corps humain et qui sont arrêtés partiellement par lui. La différence d'atténuation du rayonnement X provoquée par les différents composants du corps humain (os, graisse, muscles, eau, air, vaisseaux...) permet de créer l'image en radiologie.

## L'IRM et l'échographie n'utilisent pas de rayons X

Ce sont des examens non irradiants qui utilisent soit les propriétés des champs magnétiques pour l'IRM, soit les propriétés des ultrasons pour l'échographie.

Pour les intensités utilisées par ces deux techniques, il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

#### De quoi s'agit-il?

L'échographie utilise des ultrasons émis par une sonde et transmis dans les tissus qui les réfléchissent pour former une image de la région examinée. Elle peut être couplée à une sorte de radar pour l'étude des vaisseaux (doppler).

## Le déroulement de l'examen

Vous serez allongé dans une pièce sombre pour faciliter la lecture des images.

Un gel sera appliqué sur la peau pour permettre la transmission des ultrasons.

L'examen fournit des images en mouvement, contrôlées sur un écran.

#### **Echographie abdominale**

Vous devez être à jeun depuis 6 heures avant votre rendez-vous, mais vous pouvez prendre vos médicaments habituels avec un peu d'eau.

L'exploration nécessitera souvent de suspendre la respiration pendant quelques secondes.

#### Echographie pelvienne ou exploration des voies urinaires (reins, vessie, prostate)

Il vous est demandé de vous présenter vessie pleine, ce qui se traduit le plus souvent par une envie raisonnable d'aller uriner; pour ceci, buvez 500 ml d'eau dans l'heure précédant l'horaire de votre rendez-vous ET n'allez pas aux toilettes. Si l'envie d'uriner est insupportable essayer de ne vider qu'une partie de votre vessie. Si votre vessie n'est pas correctement remplie, ceci peut gêner ou empêcher la réalisation de votre examen. Ainsi il pourrait vous être demandé d'attendre en salle d'attente pour que la vessie se remplisse ou de reprendre un rendez-vous si le délai et/ou le planning ne permettent pas de décaler votre examen le jour même.

Les protections étant en latex, merci de préciser au médecin échographiste toute allergie si une exploration endovaginale ou endorectale vous est proposée

#### Résultats

Un premier commentaire pourra vous être donné juste après l'examen, il ne s'agira là que d'une première approche, car les images doivent ensuite faire l'objet d'un compte-rendu écrit qui sera disponible dans les meilleurs délais.

# **CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE**

## Apportez le jour de l'examen :

- La demande de votre médecin (ordonnance, lettre...)
- Tous vos résultats d'analyses de sang et/ou d'urine
- > Le dossier radiologique en votre possession (radiographies, échographies, scanners, IRM ...)
- > Le questionnaire avant examen
- L'Attestation de consentement éclairé Patient

L'ensemble des équipes de MEDIKA reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires : Au **01 30 72 33 30** (du lundi au samedi matin de 09h00-13h00 et 14h00- 19h00) et **contact@medika.fr**